



LE RÉTABLISSEMENT DES FORÊTS DE PIN BLANC¹

■ ■ ■ ■ ■ MISE EN SITUATION

L'omniprésence passée du pin blanc dans plusieurs régions du Québec fait de cette essence un symbole de notre patrimoine forestier. L'ensemble des forêts de pin occupent aujourd'hui moins de 1 % du territoire forestier québécois. Malgré sa faible abondance, on continue de le rechercher pour son bois d'œuvre. De plus, on reconnaît désormais sa valeur esthétique et sa contribution importante au maintien de la biodiversité.

Au Québec, les concentrations de pin blanc sont principalement localisées dans l'Outaouais et le Témiscamingue, plus précisément dans le bassin versant de la Rivière des Outaouais. Ailleurs, le pin blanc se trouve mélangé en faible proportion aux autres essences de la zone méridionale du Québec et devient très épars à l'est de la Mauricie. Selon les estimations de 1999, la superficie de 315 000 ha qu'il occupe sur les terres du domaine de l'État est concentrée à plus de 91 % dans le Sud-Ouest du Québec à raison de 178 000 hectares (ha) en Outaouais (56 %) et 109 000 ha en Abitibi-Témiscamingue (35 %). Le 9 % restant est principalement réparti dans les régions de Laval-Lanaudière-Laurentides (5 %) et celles de la Mauricie-Centre-du-Québec (4 %).

Bon nombre des pinèdes actuelles ont été appauvries à la suite de coupes intensives et répétées qui ont eu cours jusqu'en 1986. Jusque là, on a déployé peu d'effort pour assurer leur pérennité dans l'écosystème forestier. Fait pouvant paraître étonnant, le programme efficace de protection des forêts québécoises contre les feux a contrecarré la dynamique naturelle de renouvellement de ces forêts, la régénération en pin blanc étant grandement favorisée à la suite du feu. Il convient de préciser que les concentrations de pinède pure du Sud-Ouest du Québec proviennent essentiellement des grands feux de forêt de la fin du 19^{ème} siècle.

Depuis 20 ans, différentes pratiques d'aménagement et de rétablissement ont été expérimentées pour assurer la présence du pin blanc dans le paysage forestier. Les résultats sont peu concluants. De plus, les pratiques forestières actuelles ne favorisent pas le retour du pin blanc.

■ ■ ■ ■ ■ PROBLÉMATIQUE / ENJEUX

La régénération naturelle du pin blanc au Québec constitue un défi majeur en raison du nombre de facteurs en cause pour assurer son succès; par exemple, la concurrence avec les autres essences. Le sapin baumier et les essences feuillues se trouvent davantage favorisées que le pin blanc par les pratiques sylvicoles présentement préconisées. Dans les pinèdes pures et mélangées de l'Outaouais et du Témiscamingue, on pratique des éclaircies successives suivies par une coupe de régénération. Or, le suivi de cette pratique montre que la régénération du pin blanc après coupe y est nettement insuffisante.

¹ Pour obtenir plus d'information, vous pouvez consulter la fiche thématique préparée par le Forestier en chef; http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca/fichiers/documents/contenu/FEC-FIC-THEM_Pinblanc_VF.pdf



Par ailleurs, la coupe de régénération ou la coupe partielle pratiquée dans les forêts mélangées avec présence de pin risquent de provoquer la disparition graduelle du pin blanc dans le paysage forestier, puisqu'elles satisfont davantage les exigences des autres essences dominantes comme le peuplier, l'érable à sucre ou les résineux.

Au Québec, il y a un manque important de superficies en régénération et de jeunes peuplements de pin par rapport aux superficies de peuplements rendus à des stades de développement plus avancés. L'équilibre entre les stades de développement – exprimé en termes de superficies – doit exister pour assurer la durabilité de l'aménagement forestier. Or, cette condition n'est pas au rendez-vous.

RECOMMANDATIONS

S'appuyant sur les principes de l'aménagement durable des forêts, le Forestier en chef recommande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de définir clairement des objectifs d'aménagement des forêts de pins blancs. Le maintien de la biodiversité, la problématique reliée à l'aménagement du pin blanc et à son rétablissement, de même que les approvisionnements en bois d'œuvre pour l'industrie forestière devraient être pris en considération lors de l'élaboration de ces objectifs.

De plus, les constats décrits dans la fiche thématique sur le rétablissement du pin blanc amène le Forestier en chef à suggérer au ministre les pistes de solution suivantes :

- ✚ élaborer des stratégies d'aménagement des forêts de pin blanc qui permettrait de rétablir à moyen terme l'équilibre dans la répartition des superficies par classe d'âges;
- ✚ élaborer rapidement et mettre en œuvre des méthodes éprouvées de régénération du pin blanc plus près de la dynamique naturelle;
- ✚ mettre au point des techniques sylvicoles afin de prolonger les stocks sur pied de pin blanc au-delà de la maturité prescrite de 120 ou 140 ans;
- ✚ réviser les critères d'évaluation et les effets escomptés des traitements sylvicoles appliqués aux superficies destinées à la production de pin blanc.

SIGNATURE

Pierre Levac, ing.f., M. Sc.
Forestier en chef
Le 01 mai 2009

